

Publié le 10 juillet 2023

Michael Martin fixe un nouveau « cap » à l'Adepl

L'association des directeurs des Entreprises publiques locales (Adepl) a récemment élu son nouveau président : Michael Martin, directeur général délégué de la Sem Nordev à La Réunion. Dans son premier discours, il fixe les orientations de sa présidence. Extraits du discours d'une personnalité qui fait l'unanimité dans le monde des Epl, surtout quand il se met à citer Sénèque.



Dans le monde des Entreprises publiques locales, **tout le monde apprécie Michael Martin**. Sa disponibilité, sa bienveillance, son professionnalisme, ses qualités humaines font de lui une personnalité à part. Qui est le nouveau « boss » de l'Adepl, association qui travaille en étroite collaboration avec la FedEpl ? « Je suis dirigeant de Sem depuis 23 ans et cette constance dans le monde de l'économie mixte m'a permis d'exercer dans des domaines aussi divers que l'aménagement, la construction, la collecte des déchets, le développement touristique, la gestion d'équipements », rappelle-t-il dans son discours inaugural. **Depuis 14 ans, il dirige la [Sem Nordev à La Réunion](#)**, qui gère un certain nombre d'équipements : Parc Expo, espace congés, centre de loisirs, circuit moto, kart et aussi organisateur d'événements, salons, foires, congrès, concerts, etc.

Membre du comité stratégique de la FedEpl

A l'Adepl, il a assuré la fonction de vice-président en charge de l'Outre-mer au côté d'**Hervé Ghio dont il prend la succession**. « À cette occasion, j'ai pris conscience de l'intérêt majeur que peut avoir notre association pour porter haut les valeurs de l'intérêt général, de solidarité, d'entraide et du travail que nous faisons au travers de la diversité des actions que nous menons dans nos Epl en faveur du développement et de la structuration de nos territoires, au profit des hommes et des femmes qui y vivent. C'est ainsi que nous sommes utiles, c'est le sens de notre action, c'est notre contribution à la marche du monde. Valeurs qu'assurément nous partageons et défendons tous et dont nous pouvons être fiers », affirme-t-il dans son discours. Et d'établir le lien avec notre fédération : « **J'ai également l'honneur de vous représenter au CA de la FedEpl et je suis membre de son comité de développement stratégique**. C'est avec fierté, conviction, engagement, humilité et enthousiasme que j'aborderais cette nouvelle fonction, si vous m'en jugez digne, bien conscient des devoirs et responsabilités que je contracte auprès de vous aujourd'hui en briguant ce mandat de président ».

De l'importance du binôme directeur-président

Avec l'ensemble du bureau de l'Adepl, « nous inscrirons l'action que nous mènerons, sous les hospices d'une collaboration accrue et bien comprise avec la FedEpl et ses partenaires. Il m'apparaît en effet que la mission de directrice ou directeur d'Epl ne peut être menée que si la directrice ou le directeur fait corps avec son président

et constituent un binôme solide. C'est assurément sur la base de ce préalable que nous pourrons conduire notre mission de dirigeant pertinent et performant d'Epl et pourrons mettre en œuvre les actions programmatiques découlant de la vision et des orientations voulues par nos collectivités de référence et portées par nos présidentes ou présidents ».

Dans le vent de Sénèque

Michael Martin liste les quatre priorités de son mandat : « **Favoriser la solidarité, l'entraide et les échanges entre dirigeants d'Epl** ; produire des supports d'information émanant de demandes des directrices ou directeurs et visant à les accompagner dans la bonne réalisation de leurs missions ; porter la voix des directrices/directeurs au sein des instances de la FedEpl ; faire valoir nos intérêts partout où il nous semblera opportun de le faire ». En guise de conclusion, Michael Martin ose puiser dans le registre... philosophique en citant Sénèque qui, s'il n'a pas connu les Epl, savait la portée universelle des notions communes : « **Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va** ». L'lien qu'il est a vite fait d'en proposer une adaptation contemporaine : « Il n'y a pas de vent favorable pour le marin qui n'a pas de cap ». Bonne traversée présidentielle, cher Michaël Martin...